

Lutter contre les tournesols sauvages

Avec le développement des solutions herbicides de post-levée et l'évolution des rotations, le taux de parcelles avec des tournesols sauvages s'est réduit de moitié depuis 2010 dans le Sud-Ouest. Cependant, de nouvelles infestations, pieds isolés de tournesols sauvages sur le rang notamment, sont encore observées. Il convient d'agir rapidement en utilisant tous les moyens de lutte à disposition pour éviter leur prolifération et les pertes de rendement et de qualité qui en découlent.

Agir au plus tôt en combinant tous les moyens de lutte

Vous observez quelques pieds de tournesols sauvages pour la première fois dans votre parcelle



- Arrachez les pieds observés dès leur apparition et si possible avant la formation des graines des premiers capitules des tournesols sauvages.
- Observez les recommandations concernant la récolte et la lutte dans la rotation.

Si les pieds sont répartis sur la ligne de semis : il s'agit sans doute d'une introduction accidentelle par le lot de semences.

- Contactez au plus vite votre technicien pour que votre organisme stockeur mette en place une information rapide auprès des producteurs acheteurs du même lot de semences.
- Si les pieds de tournesols sauvages sont repérés alors que les premières graines sont déjà formées, arrachez les et sortez les délicatement de la parcelle (mise en sac puis destruction) pour éviter que graines ne tombent au sol.

Vous avez déjà observé des tournesols sauvages dans votre parcelle

En amont de la campagne, dans la rotation



Allongez votre rotation : un tournesol un an sur quatre.

Pratiques à mettre en œuvre dans la rotation :

- Évitez le labour de façon à faciliter la germination des graines lors des faux-semis.

- Pratiquez le faux semis après la récolte de la céréale à paille ou autre culture de la rotation afin de détruire ensuite les levées de tournesols sauvages.

- Dans les autres cultures : Utilisez un traitement efficace contre le tournesol sauvage en évitant si possible les sulfonyles ou tout autre herbicide du groupe HRAC B sur les cultures de printemps (soja, maïs).

Complétez si nécessaire par binage et arrachage manuel (dans soja, par exemple, car les solutions chimiques restent limitées).

→ Plus d'info sur www.terresinovia.fr

Rubrique publication : Guide tournesol annuel : à télécharger ou commander gratuitement
Rubrique tournesol/désherbage/tournesol sauvage : conseils pratiques

Lors de la culture visez un contrôle à 100%



Faites un faux semis de printemps (reprise précoce du sol) afin de favoriser les premières levées de tournesols sauvages. Détruire ces levées par destruction chimique ou mécanique puis semer directement sans aucun travail du sol.

Semez une variété Clearfield ou Express Sun

Traitez obligatoirement avec l'herbicide de post-levée associé :

- Respectez la dose et le stade d'application : Pulsar 40 1,25 l/ha ou Express SX 45 g/ha + Trend 90 au stade 4 feuilles du tournesol.
- Ne laissez aucune partie non traitée dans la parcelle (pointes, bordures...).

Complétez le désherbage si nécessaire par un binage.



S'il reste des pieds de tournesols sauvages

- Détruisez impérativement toutes ces plantes avant la formation des graines par tout moyen approprié (binage, arrachage manuel...).

Si ces pieds sont situés dans une partie correctement traitée avec l'herbicide associé à la variété tolérante, il s'agit peut-être de tournesols sauvages résistants aux herbicides de la famille des inhibiteurs des ALS.

- Avertissez rapidement votre technicien en vue d'un diagnostic

Précaution à prendre à la récolte



Isoler les lots oléiques concernés par les tournesols sauvages au moment du stockage (en cas de forte infestation). Ceux-ci risquent de ne pas atteindre la qualité requise.

Si la récolte est précoce (fin août - début septembre), réalisez un faux-semis pour favoriser les nouvelles levées de tournesols sauvages.

Pour éviter le développement de tournesols sauvages résistants aux herbicides de la famille des inhibiteurs des ALS* suivez rigoureusement nos recommandations.

Le développement de ce type de plantes aurait pour conséquence l'inefficacité de la lutte herbicide et l'envahissement de la parcelle par des tournesols sauvages en quelques rotations.

→ En situation de résistance avérée (efficacité partielle de l'herbicide malgré de bonnes conditions d'emploi, analyse en laboratoire positive), l'abandon de la culture du tournesol sur cette parcelle sera le seul recours.

ALS* : groupe HRAC « B »

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Savoir les reconnaître

Ne pas confondre tournesol sauvage et tournesol polyflore



Tournesol sauvage : pigmentation anthocyanée (vio-lacée), port buissonnant, nombreux petits capitules, hauteur supérieure à 2 m, égrenage marqué des capitules à maturité.



Tournesol polyflore : un capitule principal, absence de pigmentation anthocyanée et d'égrenage à maturité.

Pour en savoir plus : www.terresinovia.fr – rubrique tournesol / désherbage/ tournesol sauvage.

Depuis le 9 juin, le CETIOM est devenu Terres Inovia



Issu du rapprochement du CETIOM (Centre technique des oléagineux et du chanvre) et du service technique de l'UNIP (en charge des cultures protéagineuses) depuis le 1^{er} janvier dernier, **Terres Inovia** est désormais l'institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières.

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Contact :

Tél. 05 62 71 79 36
e.broquet@terresinovia.fr
www.terresinovia.fr

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques au 05.62.61.77.13

